

O.K.

4000

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Oui.

4005

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Est-ce qu'il y a d'autres...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4010

Et vous nous avez dit comment.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Exactement.

4015

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci infiniment, madame Kouassi.

4020

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Merci beaucoup.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4025

Alors, notre dernière citoyenne ce soir est madame Louise Constantin, de l'organisme la FECHIMM.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4030

Alors, bonsoir.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Bonsoir.

4035

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4040

Je vous remercie infiniment de prendre tout ce temps-là pour nous écouter, vous et votre équipe, également. Nous aussi, on est ici parce que vous nous avez invités à déposer un mémoire, ce qu'on n'avait pas prévu. Et finalement, dans tous les mémoires qu'on a faits ces cinq dernières années, c'est le plus long qu'on a rédigé.

4045

Tout ça étant dit, on a l'impression, malgré tout, étant donné la complexité du sujet, qu'à certains égards, on a effleuré ou nommé des choses, mais sans nécessairement aller aussi en profondeur qu'elles le mériteraient, mais heureusement, il y a d'autres organismes qui se sont exprimés et qui, vraiment, peuvent alimenter davantage que nous.

4050

Nous, nous nous sommes la Fédération des coopératives d'habitation du Montréal métropolitain et nous regroupons... en fait, nous avons 475 coopératives membres, ce qui équivaut à peu près à 13 000 logements. On offre évidemment des services, comme tout regroupement offre à ses membres, de formation, soutien à la gestion et d'autre nature.

4055

Et nous, on s'inspire des principes d'accessibilité pour les ménages à faible revenu, la non-discrimination dans le choix des membres locataires, la mixité des clientèles, l'appropriation de l'habitat, responsabilisation et prise en charge collective, et autonomie de fonctionnement.

Je vais peut-être dire rapidement, pour pas trop prendre de temps, qu'on soutient certaines des positions qui ont été mentionnées précédemment, dont la nécessité de l'ADS+, dont la reconnaissance pleine et entière de toutes les personnes qui vivent à Montréal indépendamment de leur statut et de leur accès aux différents services, y compris le logement

4060 social, et on invite la Ville, également, à faire des pressions sur Québec pour que le programme AccèsLogis ne fasse pas de discrimination en fonction du statut.

4065 Je me suis demandé si on avait bien compris le mandat parce qu'en discutant avec certaines personnes, il est venu à l'idée que ce qu'on recherchait, c'était un peu... ce que la Ville recherchait, c'est un peu de voir comment son appareil, son administration, ses services pouvaient être améliorés pour vraiment, bon, éliminer la discrimination et le racisme, alors que nous, on a compris, puis je regarde notre titre : on ne parle pas de la Ville, on parle d'une société qui repose sur l'équité, l'égalité, la solidarité et la démocratie. Alors, on a vu que c'était plus un projet de société que la Ville... auquel la Ville nous appelait à contribuer et c'est pour ça qu'on dit, puis il y a d'autres groupes avant nous qui l'ont dit, que c'est important de mettre à contribution toutes les parties prenantes, en fait, la société civile et les organismes en collaboration avec la Ville.

4070 Et justement, sur ce sujet-là, je suis heureuse de mentionner que nous, on a un projet Binam, dont le lancement officiel a eu lieu cet après-midi. Alors, si vous arrivez assez tôt à la maison, vous allez peut-être nous voir à la télévision aussi. C'est un projet qu'on fait en collaboration avec le Centre social d'aide aux immigrants, qui a parlé avant nous.

4080 Ceci étant dit, il nous est venu, aussi, des réflexions après coup, dont... on a assisté au 15^e anniversaire du Conseil des Montréalaises la semaine dernière, on a contribué à son avis, aussi, sur les femmes en situation de handicap et le logement, et là, tout à coup, on a réalisé que ces instances-là, les conseils, ont très peu de moyens et reposent essentiellement sur le bénévolat.

4085 Et bon, là, je sors un peu de mon sujet, mais on trouvait ça un peu paradoxal que les organismes qui interviennent auprès de groupes qui souffrent de discrimination, le Conseil des Montréalaises, le Conseil interculturel, à la rigueur, le Conseil des jeunes, aient si peu de moyens. Et peut-être que, bon, ce n'est pas une recommandation parce qu'elle n'est pas dans notre mémoire, mais il y a une réflexion qu'il faudrait peut-être renforcer ces instances-là et

4090 penser à en créer d'autres, notamment sur l'accessibilité universelle. Et je vais peut-être en parler un petit peu plus parce qu'on n'en a pas beaucoup parlé ce soir.

Aussi, dans ma candeur, en faisant des recherches, j'ai fouillé beaucoup pour trouver le Secrétariat aux affaires autochtones de la Ville de Montréal pour me rendre compte qu'il n'y en avait pas et que la seule instance, c'était finalement une personne, un poste de commissaire aux Affaires autochtones, dont le mandat est temporaire et seulement en trois ans.

Nous, dans nos assemblées générales, chaque assemblée, on adopte des orientations ou on crée des comités. Donc, on a créé un comité « femmes », on a un comité « aînés ». On a adopté une orientation en faveur de l'accessibilité universelle et en faveur du soutien aux peuples autochtones dans leurs besoins au logement, donc c'est pour ça qu'on mentionne ces catégories-là et on trouverait ça logique, aussi, que la Ville ait des instances qui permettent de vraiment approfondir ces problématiques-là.

Nous, on met de l'avant les valeurs coopératives et, bon, vous avez dans le mémoire des citations, on a tendance à se vanter un peu, à dire que le modèle coopératif est certainement un modèle à promouvoir parce que ça facilite non seulement l'intégration, mais également le développement de la citoyenneté, le vivre-ensemble, le partage, un apprentissage des compétences.

Cet après-midi, on parlait, bon, beaucoup du logement, naturellement. Je pense que le logement et l'emploi systématiquement comme vraiment les deux fondements d'une intégration réussie, et dans les coopératives d'habitations, moi, j'ai eu le bonheur de travailler dans la plus grande coopérative au Canada, qui est Village Cloverdale à Pierrefonds, je parle aussi, on parle aussi dans notre mémoire, et qui regroupe beaucoup, beaucoup d'immigrants. C'est même le visage de cette coopérative-là.

Et souvent, les personnes immigrantes l'une de leurs grandes difficultés, c'est non seulement une reconnaissance des acquis, mais aussi la fameuse question « avez-vous de l'expérience de travail au Canada? ». Et plusieurs personnes venaient me voir, parfois, pour me

demander une lettre de recommandation, que je n'avais aucune difficulté à leur fournir, parce que je pouvais dire que telle personne ici est membre du conseil d'administration, responsable du comité d'entretien, de sélection, c'est une personne qui a de l'initiative, du leadership, qui est capable de travailler en équipe, qui a reçu des formations.

4125

Alors, finalement, tout ça étant, on va dire bénévole, quoi que ce n'est pas du bénévolat, c'est des responsabilités, mais ce sont des compétences que les gens peuvent présenter dans un curriculum vitae. Et donc, on considère que les coopératives d'habitation sont aussi un levier ou une rampe de lancement pour faciliter l'accès à l'emploi.

4130

Ça a été mentionné autant comme autant : une des principales difficultés vient du fait que l'insuffisance du logement, l'insuffisance du logement social, du logement communautaire, du logement abordable. Alors, encore après-midi, au lancement du Binam, c'est revenu.

4135

Alors, évidemment, nous, on peut se réjouir – excusez-moi, je vais prendre un petit d'eau – que dans son budget qui est à l'étude actuellement, la Ville de Montréal a accru considérablement l'enveloppe consacrée au logement social de 67 000 000.

4140

Ceci étant dit, la Ville est quand même dépendante des autres instances du gouvernement et elle reçoit des fonds de Québec. Il y a une stratégie fédérale qui a été mise sur pied, mais qui est en... qui n'est pas encore tout à fait utilisable, c'est ça, parce que là, il doit encore y avoir des ententes Canada-Québec et pendant ce temps-là, es gens qui sont dans le besoin, bien, attendent. Alors, on remercie la Ville de ces investissements, mais on l'invite, mais on sait qu'elle le fait, vraiment, aller frapper fortement aux portes pour pouvoir avoir des meilleurs... Bon.

4145

Sur le plan de l'intégration, c'est ça, on a compilé des chiffres et finalement, on découvre que 31 % des ménages dans les coopératives proviennent de l'immigration. Je pense que c'est quand même assez révélateur que les coopératives servent les besoins des personnes immigrantes. On... Je vous cite... je vous cite le fait de deux coopératives ou de deux regroupements de coopératives qui ont une forte concentration de personnes immigrantes, mais

4150

on peut rajouter aussi les personnes des communautés culturelles qui, sans être nécessairement immigrantes subissent aussi de la discrimination.

4155 Je vais apporter d'autres exemples que je peux vous... Ah, ici, on parle du Binam et des coops pour aînés, et ici, bien, on parle d'un portrait de coopératives, la diversité culturelle enrichie. Alors, c'est du vrai monde que vous pourrez prendre connaissance d'exemples du vrai monde plutôt qu'une porte-parole comme moi.

4160 Bon, bon, bon. Un élément qui n'a pas été touché et qui revêt vraiment une grande importance, c'est la question des projets d'aménagements urbains. Bon, on n'est pas de spécialistes dans les concepts de discrimination. Quand on pense discrimination, en général, on pense que quelqu'un pose un geste, fait un acte délibéré pour porter préjudice à quelqu'un, mais nous, on constate que finalement, la discrimination a plusieurs visages et parfois, le manque de vision peut conduire à, vraiment, de la discrimination, et là, c'est là que ça devient systémique.

4165 On a eu précédemment la représentante d'Afrique au Féminin qui a parlé de Parc-Extension, alors, bon, vous l'avez lu, nous, on fait référence... Montréal est en pleine transformation, on est en train de réaménager des quartiers complets, de créer des nouveaux quartiers. On mentionne, évidemment Centre-Sud, Radio-Canada, Blue Bonnets Bridge-Bonaventure, même Lachine, aussi, a son grand projet.

4170 Et avec le nouveau Règlement de... pour une métropole mixte qu'on soutient, naturellement, on dit qu'on va créer des logements sociaux dans ces nouveaux développements-là, ce qui est très bien.

4175 Malheureusement, la contrepartie, c'est que parfois, les quartiers voisins, eux, se trouvent... puis ça a été mentionné aussi, à subir le fameux phénomène de l'embourgeoisement, de la gentrification, et ce sont des quartiers... comme ce sont des quartiers centraux avec une population traditionnellement à revenu faible et modeste, mais très souvent, aussi, avec une forte population immigrante ou issue des communautés culturelles qui reçoivent de plein fouet les contrecoups.

4180

4185 Parc-Extension est, je pense, l'exemple emblématique de ce phénomène-là, mais il y a aussi Côte-des-Neiges, qui risque, avec le projet Blue Bonnets, de subir ça. Moi, j'ai vécu 20 ans dans la coopérative Barclay, à Côte-des-Neiges, en bas de la côte, et je peux témoigner que c'est un quartier qui n'a pas besoin de se faire gentrifier parce que, vraiment, la population qui vit là, c'est des gens à très faible revenu.

4190 Alors, ce n'est pas que... La solution, en fait, ça serait... Là, vraiment, on est dans, je pense, le méga, le macro, mais au lieu d'avoir une planification urbaine en silo, site par site, il me semble que la Ville de Montréal devrait avoir une vision plus large de l'ensemble de l'aménagement de la ville et prévoir, quand il y a des développements particuliers dans un secteur, de ne pas regarder uniquement ce secteur-là, mais de vraiment inclure l'environnement global et de prendre des mesures pour éviter que... pour habiller Pierre, finalement, on déshabille – j'oublie toujours l'expression...
4195

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Paul.

4200 **Mme LOUISE CONSTANTIN :**

Paul. C'est ça. Bon.

4205 On parle des besoins particuliers, mais on a parlé des femmes beaucoup. Je voudrais parler des personnes avec des limitations fonctionnelles. Alors, là encore, je vais faire écho à plusieurs commentaires qui ont été faits. La Ville adopte des politiques, des règlements, vous allez faire des réglementations : comment se fait-il qu'ils ne soient pas applicables? Comment se fait-il qu'ils ne sont pas mis en œuvre? La question de l'accessibilité universelle est éclatante.

4210 On a un programme à Montréal, PRAM-Commerce, pour subventionner les commerçants qui veulent refaire leur façade, on a des plans... on a des politiques par arrondissement d'émission de permis pour permettre des travaux de rénovation, on a des

clauses à l'intérieur de ça qui disent qu'il faut arriver à l'accessibilité universelle : ça ne se fait pas.

4215

Alors, nous, on pense que, justement, et ça a été dit également... Bon, j'ai perdu ma recommandation, mais ce n'est pas tout d'avoir des politiques et des règlements : il faut aussi des indicateurs, de l'imputabilité, des rapports d'exécution et des sanctions. C'est simple : si on stationne notre auto dans des heures où ce n'est pas permis, bon, ça ne prend pas de temps, on va avoir une contravention, mais on fait référence au droit, ici.

4220

Souvent, on se fait dire que quelqu'un, un promoteur est de plein droit ; moi, je suis rendue que quand j'entends cette expression-là, je suis sur une barre de fer. Parce qu'elle est la valeur du droit de quelqu'un de créer systématiquement de la discrimination à l'encontre des droits humains reconnus dans les chartes, dans les politiques, dans les règlements?

4225

Le droit à l'accessibilité universelle, ça devrait avoir préséance sans aucune clause grand-père ou quoi que ce soit sur le droit d'un propriétaire d'installer une marche. En tout cas, c'est inconcevable. Alors, bon. Je vais accélérer un petit peu.

4230

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui.

4235

Mme LOUISE CONSTANTIN :

Mon Dieu. Bon. Concernant le profilage social et racial, en fait, je vous cite l'exemple, encore une fois, de la coopérative Village Cloverdale. On a beaucoup parlé, est-ce qu'on devrait créer une autre instance, un recours, quelque chose pour que les gens portent plainte, est-ce qu'on peut regarder la situation à l'inverse et voir comment on peut expérimenter sur le terrain des façons de travailler en collaboration, et des exemples existent.

4240

4245 Cloverdale, avant la création d'une coopérative, c'était un endroit malfamé avec une réputation épouvantable et beaucoup de... beaucoup d'incivilités et de délinquance et maintenant, c'est cité comme un modèle, et ça, c'est venu de la part des citoyens. Et on va se lancer des fleurs encore une fois : c'est venu un peu du modèle coopératif qui permet aux gens de travailler ensemble, de vraiment se donner des moyens et de pouvoir avoir un certain pouvoir politique, là, de faire des ententes avec les instances et les institutions.

4250 Pour ce qui est des Autochtones, en fait, c'est toujours un petit peu délicat de parler parfois au nom des gens, à leur place, mais on s'est quand même inspiré de données qui viennent d'études et de revendications des Autochtones. On croit que dans... les besoins sont tellement immenses et la question, aussi, du respect des cultures des premiers peuples est tellement importante qu'on considère que dans le prochain programme AccèsLogis, il devrait y
4255 avoir une composante qui tienne compte des besoins particuliers des Autochtones, non seulement en termes de logement, parce qu'on dit souvent que le logement ce n'est pas seulement le logement, mais c'est l'habitat, c'est tout ce qui l'entoure, c'est, bon, les services, les écoles, mais aussi toutes les représentations culturelles qui viennent avec.

4260 Alors, je crois que je vais m'arrêter ici parce que... Je vous remercie énormément de votre attention.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4265 Merci, madame Constantin. Et plus vous avancez, plus votre voix baisse. Je pense que vous avez eu une longue journée. Mais bon, ça avait l'air intéressant, cette histoire autour du Césaille [phon.] et du Binam, cet après-midi; on va regarder ça avec intérêt. Vous avez bien travaillé parce que c'est un costaud de mémoire, quand même.

4270 **Mme LOUISE CONSTANTIN :**

Ah bon?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4275

Ah, oui, oui.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4280

Merci.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4285

Il y a beaucoup de choses là-dedans. Je ne m'éterniserai pas, mais je vais faire ça – excusez-moi – je vais faire un peu de pouce sur ce que vous venez de dire. De la même manière que vous recommandez qu'il y ait des coopératives qu'on garde exclusivement pour des communautés autochtones, vous recommandez que dans les critères d'AccèsLogis Montréal, on ne... on favorise la diversité et non l'inverse de faire ce qui s'est passé dans quelques coopératives, des coopératives axées sur une, deux ou trois communautés culturelles? Alors, je veux juste vous entendre une minute là-dessus.

4290

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4295

Oui, on a réfléchi longtemps avant d'avancer cette question-là, d'une part parce que, bon, sur le plan pratique, il demeure que parfois, il y a certains quartiers où il y a vraiment des fortes concentrations, puis bon, les gens vivent...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4300

N'ont pas de logement.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

Les gens vivent ensemble, ils n'ont pas de logement, ils ont le droit de se donner des solutions.

4305

Par ailleurs, ce qu'on constate, c'est, bon, on a parlé des coops comme un outil d'intégration, mais quand une communauté est... vit trop sur elle-même...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4310

Sur elle-même.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4315

C'est ça, à ce moment-là, bien, les... l'intégration dans l'ensemble de la société ou dans le mouvement coopératif ou dans l'intercoopération est plus limitée.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4320

Mais ça ne s'applique pas aux communautés autochtones, selon vous ?

Mme LOUISE CONSTANTIN :

Je pense... Bien, premièrement les communautés autochtones...

4325

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Il y en a dix.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4330

C'est ça, plus les Inuits, donc c'est...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4335

Onze avec les Inuits.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4340 Onze avec les Inuits, c'est ça. Et puis je pense que la question, c'est aussi... ce qui est grandement revendiqué, c'est qu'elles se donnent elles-mêmes leurs propres outils et qu'elles puissent...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4345 Sur leur propre base.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4350 Sur leur propre base, c'est ça. Et puis il y a tellement... dans ce cas-ci, excusez-moi le mot, la marche est tellement haute à monter que... En tout cas, pour le moment, je pense que ça fait partie de leurs revendications puis...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4355 Vous le soutenez.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4360 Oui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

D'accord. Monsieur Thuot.

4365 **M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

Tu veux y aller Judy? Vas-y.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

4370

Suite à la question de madame Émond, pouvez-vous donner des exemples de balises qui peuvent être mises en place en vue de favoriser la diversité au sein des coopératives? Vous suggérez... Pouvez-vous donner quelques exemples de balises qui peuvent être mises en place?

4375

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4380

Oui. Et bien, en fait, tous les organismes ont des longues listes d'attente de gens, de requérants qui, parfois, bon, suivent des formations, aussi, pour vivre en coopérative. Donc, il pourrait y avoir... Quand les coopératives se développent, il y a un groupe de ressources techniques qui travaillent avec elles aussi, et à ce moment-là, il y a possibilité, peut-être, d'avoir un bassin de recrutement au départ qui permette d'aller chercher un peu plus de diversité.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

4385

De diversité là-dessus, O.K.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4390

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

4395

J'ai une dernière question, c'est un détail. Vous écrivez dans votre mémoire, à la page 5, que considérant l'enracinement du mouvement coopératif au Québec, vous vous étonnez que la manque d'information concernant l'accès au logement ait été soulevé par des participants lors des activités contributives citoyennes ; pourquoi êtes-vous étonnée? Est-ce que vous avez

l'impression que la façon d'accéder au logement social est bien connue par l'ensemble de la population?

4400

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4405

Bien, en fait, je pense qu'il y a tellement de ressources, puis on en a eu plusieurs, ce soir, qui ont témoigné, les comités logement dans les quartiers, les organismes d'accueil aux immigrants... j'étais un peu étonnée que... parce que le premier besoin est le logement, là, donc, je tenais pour acquis que c'était la première source d'information, mais en fait, là, avec notre programme Binam, on constate peut-être que ce n'est pas tant le cas que ça.

4410

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Merci.

4415

Mme LOUISE CONSTANTIN :

Mais ça fait 50 ans, là, que ça existe.

4420

Mme Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

ÉMOND, commissaire :

Oui, les populations bougent beaucoup et on a beaucoup entendu parler des problèmes de langue et de communication et de la surcharge des comités logement, qui n'arrivent pas à rencontrer les besoins de tout le monde. Monsieur Thuot.

4425

.

.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

4430 Bonsoir, deux questions pas reliées. Une question très pratique sur votre fonctionnement, sur le modèle coopératif, qui est quand même relativement autonome. Comment se fait à l'heure actuelle, dans les coopératives d'habitation... comment on fait la prévention de mesures discriminatoires? Comment on s'assure, par exemple, qu'au niveau de la sélection des membres, il n'y a pas une discrimination qui est faite ? Ça, c'est ma première question.

4435 La deuxième, vous évoquez la nouvelle... le nouveau pouvoir de la Ville de façonner le programme AccèsLogis et vous suggérez – là, je reviens un peu au sujet abordé par les deux... mes deux collègues – vous suggérez, donc, que dans le programme AccèsLogis, on puisse introduire des mesures de gouvernance qui s'imposeraient aux coopératives, justement, en matière de sélection des membres, à propos du modèle des coopératives diversifiées
4440 culturellement plutôt qu'homogènes culturellement.

Alors, je me demandais : est-ce que... pourquoi souhaiter que ce soit par l'entremise d'un programme extérieur au mouvement coopératif d'établir une gouvernance pour s'assurer d'éviter une discrimination au niveau de la sélection des membres? Pouvez-vous m'éclairer un
4445 petit peu là-dessus?

Mme LOUISE CONSTANTIN :

Oui. En fait, je pense que ce qu'on demandait principalement, c'était... parce qu'encore
4450 là, les ressources sont insuffisantes, c'est vraiment des ressources pour qu'il y ait de l'information dès l'entrée des membres dans la coopérative et sur une base continue.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

4455 O.K.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

Alors, ça, c'était cet élément-là.

4460

La sélection, en fait, ça varie selon que c'est une nouvelle coopérative qui est mise sur pied, puis ça, c'est les groupes de ressources techniques qui interviennent, à ce moment-là, mais à partir de listes d'attente. C'est souvent, aussi, des projets qui émergent des tables de quartier, d'une concertation locale à partir des comités logements, puis bon, il y a plusieurs tables, il y a la table Ville-Marie, il y en a à Lachine, il y en a partout, donc, qui font émerger des projets pour la population locale.

4465

4470

Dans les coopératives existantes, nous, enfin, la FECHIMM, on donne des sessions de formation puis on a une liste de requérants qu'on met à la disposition de nos membres. Donc, quand ils ont des logements à louer, ils peuvent consulter notre liste, mais souvent, les coopératives reçoivent des demandes de gens qui, spontanément, leur écrivent pour poser leur candidature, puis quand il y a un logement qui se libère, la façon de procéder, normalement, c'est de convoquer les candidats et de faire passer des entrevues pour déterminer qui est la personne la plus apte. Et évidemment, ce que les gens essaient de déterminer, c'est l'aptitude et la volonté d'un candidat de contribuer.

4475

4480

Ça, on peut vous dire que ça peut poser des problèmes selon les cultures des personnes et puis je vous donne un scoop : on va peut-être aborder ça à notre prochaine assemblée annuelle, la constatation que nous, quand on parle une entrevue, « Bonjour, je m'appelle Louise Constantin, j'ai tant de diplômes, j'ai fait ceci, cela, je suis très bonne », bon, et dans d'autres cultures, ça ne se fait pas.

4485

Alors, peut-être que notre projet Binam va nous amener, justement, à voir comment on peut mieux accompagner les gens puis les coops pour que les coops arrivent à détecter que si quelqu'un n'est pas là pour dire « je suis la meilleure personne au monde », il y a d'autres façons d'aller chercher une information sur les candidats et les candidates. Mais c'est un des défis que nous avons, en ce moment. On est... je dirais... je pourrais dire, on est là-dedans.

4490

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Est-ce qu'il y a...

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

4495

Bien sûr.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

4500

Est-ce qu'il y a en quelque part, dans la charte ou le document constitutif de la coopérative, des dispositions très claires à l'effet que la sélection des membres ne doit pas être discriminatoire, et caetera? Est-ce qu'il y a un message clair qui est envoyé par la fédération ou d'autres organismes ? Parce que je ne connais pas un peu... je ne connais pas comment ça fonctionne. Est-ce qu'il y a un message clair qui est fait à ce niveau-là?

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4505

Oui, bien, en fait, premièrement, il y a la loi. Théoriquement, on ne doit pas faire de discrimination, mais nous, c'est notre travail. Quand je disais, ce qu'on fait, c'est de donner de la formation, on a toutes sortes d'ateliers, dont un qui est extrêmement populaire, c'est la sélection. Comment faire la sélection. Alors là, on n'a pas de pouvoir de coercition; on a un pouvoir d'information, de formation, puis de rappeler les principes fondamentaux des coopératives. Mais chaque coopérative est autonome. Il n'y a pas de Big Brother qui surveille, là, mais normalement, c'est notre mission à nous de faire ça.

4510

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

4515

Merci.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4520

Merci. Ça va? Et bien, merci beaucoup, madame Constantin.

Mme LOUISE CONSTANTIN :

4525 C'est moi qui vous remercie.

MOT DE LA FIN

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

4530

Et moi, je vais vs dire merci à tous d'avoir participé. C'est notre séance ultime d'auditions. C'était peut-être le temps avant que se crée chez nous une espèce de dépendance. On va s'ennuyer de vous, mais pas longtemps, parce qu'on a un travail, quand même, qui nous attend, qui est énorme, d'analyse et ensuite, de rédaction.

4535

Donc, mes collègues, nos analystes et moi-même, on va se pencher dès demain, mais vous comprenez bien qu'on a commencé à y réfléchir, pour analyser toute l'information reçue, qui n'a pas été seulement canalisée ici : il y a eu des opinions en ligne, des mémoires qui n'ont pas été soutenus à l'oral.

4540

Il y a eu vraiment une collaboration, une contribution citoyenne assez exceptionnelle et qui nous donne espoir pour le futur. Notre problème, c'est d'accoter le monde, c'est-à-dire d'être aussi bon que vous.

4545

Alors, je vous rappelle que notre rapport sera remis à la présidente de l'Office, qui l'enverra ensuite au conseil municipal. L'OCPM rendra le rapport public. Par la suite, les décisions appartiendront aux élus municipaux.

4550

La documentation, je vous le rappelle, elle est encore accessible en tout temps à l'Office, sur le site internet et version papier, si vous le souhaitez. Nous y ajoutons régulièrement des documents, incluant la transcription de toutes les séances et les liens et documents utiles.